

Aide-mémoire du service de garde

Primaire - École à L'Orée-du-Bois



HORAIRE DU SERVICE DE GARDE

AM	6 h 30 à 7 h 45
MIDI	11 h 20 à 12 h 45
PM	15 h 00 à 18 h 00
JOURNÉES PÉDAGOGIQUES	6 h 30 à 18 h 00

CHANGEMENT AU DÉPART EN COURS DE JOURNÉE

Merci d'appeler au 514-477-7001 poste 2 **avant 10 h 30** afin que l'on puisse prendre les mesures nécessaires avec votre enfant avant la fin de la journée.

COLLATION

Une collation est prise au service de garde en fin de journée. Merci de favoriser une collation soutenante.

MÉDICAMENT

Vous devez obligatoirement remplir le formulaire d'autorisation (sur le site Web de l'école). Le médicament doit être dans un contenant reçu du pharmacien avec l'étiquette faisant preuve d'ordonnance.

ARRIVÉE DES ÉLÈVES

	LIEU	HEURE
Service de garde	Porte de la cour arrière	6 h 30 à 7 h 45
Autobus	Demi-lune	7 h 45 à 7 h 55
À pied	Stationnement au centre sportif	7 h 45 à 7 h 55
En voiture	Débarcadère du côté du centre communautaire	7 h 45 à 7 h 55

DÉPART DES ÉLÈVES

8 h 00 et 15 h 00	Secrétariat
15h 00	Clôture près de la demi-lune
15 h 00 à 18 h 00	Porte du service de garde (dans la cour arrière)

***** Éviter de venir chercher votre enfant :
Entre 15 h 00 et 15 h 07 (départ des autobus)**



APPLICATION DE RÉCUPÉRATION DES ÉLÈVES AU SERVICE DE GARDE

L'application **KOULOO** est disponible aux parents. Elle permet d'aviser l'école de votre arrivée et nous permet de préparer votre enfant au départ.

**Code l'établissement SDG Orée-du-Bois :
MWJMN.**

Cette application est payante par les parents, mais facultative.

FRAIS

Régulier	9,70\$ / jour
Dîneur	1,40\$/MIDI
Journée pédagogique	16,55\$/jour +
Frais d'activité école	8,00\$

OU

Frais d'activités animation	Maximum 33,45\$
Retards	Voir régie interne du service de garde

*** Tarifs selon les règles applicables

*** 1^{re} facturation mensuelle au début septembre

PAIEMENTS

Fournisseur : Centre de Services scolaire des Trois-Lacs (Service de garde)

En ligne # de référence : commençant par SG

Veuillez noter que chaque élève dispose de 2 # de référence (parent 1 et parent 2)

En chèque À l'ordre du CSSTL

En argent Dans une enveloppe identifiée au nom de l'enfant

*** Les relevés fiscaux sont émis à la mi-février et déposés sur le Clic-École.

MODIFICATION DE L'INSCRIPTION DE VOTRE ENFANT AU SERVICE DE GARDE

Vous devez remplir l'avis de cotisation au plus tard le 19 août. Cet avis vous sera envoyé par courriel le 14 août.

Si vous souhaitez désinscrire votre enfant du service de garde afin de l'inscrire à l'autobus et que vous remplissez l'avis de cotisation après le 19 août 2026, le transport sera effectif uniquement à compter du 14 septembre 2026.

INSCRIPTIONS AUX JOURNÉES PÉDAGOGIQUES

Vous recevrez un formulaire à remplir en ligne, 4 fois par année, où vous devez confirmer la présence ou l'absence de votre enfant à ces journées pédagogiques.

POUR JOINDRE LE SERVICE DE GARDE DE L'ORÉE-DU-BOIS

514-477-7001 poste 2

sgarde.oreebois@csstl.gouv.qc.ca

